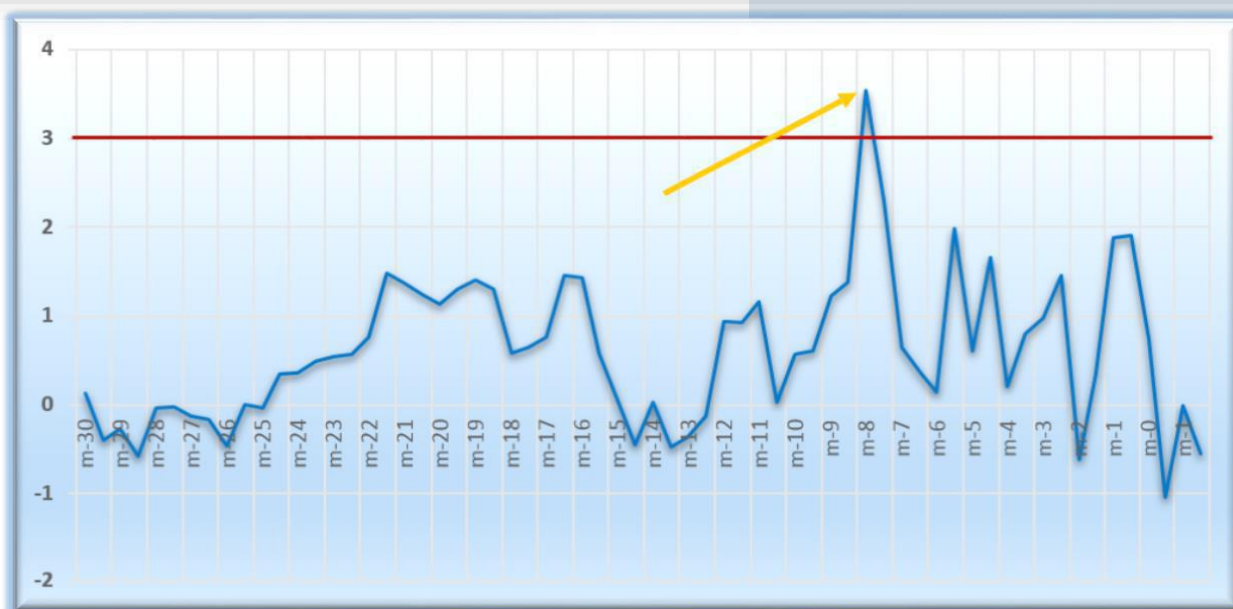


UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission



INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



Note d'analyse du mois d'avril 2021

Date de parution : Mai 2021

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE.....	7
V. ANNEXES.....	8
Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.....	8
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	8
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois d'avril 2021) (en %).....	9
Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).....	9
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).....	10
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	10
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (avril 2021 par rapport à avril 2020).....	11
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	11

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

12

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC¹ dérivée de la COICOP². Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Argumentaire de l'UEMOA

¹ Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA) pour l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

² Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) : Classification des fonctions de consommation des ménages.

II. RESUME

Le niveau général des prix est de 107,3 en avril 2021. Ainsi, il a évolué à la hausse de 1,0% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de janvier 2021 et d'avril 2020, l'indice a augmenté respectivement de 1,8% et de 3,1%.

L'évolution mensuelle de l'indice régional a été tirée par celle des IHPC de tous Etats membres de la zone UEMOA: Togo (2,7%), Burkina Faso (1,6%), Bénin (1,1%), Côte d'Ivoire (0,9%), Guinée-Bissau (0,9%) Mali (0,9%), Niger (0,6%) et Sénégal (0,2%).

En outre, le mois d'avril 2021 a enregistré un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,5% au niveau régional. Dans les différents Etats de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que cette inflation est supérieure ou égale à 3,0% au Niger (3,9%) et au Burkina Faso (3,0%). Elle a ralenti en Guinée-Bissau (1,6%), au Bénin (2,0%) et au Sénégal (2,1%). Elle a évolué en Côte d'Ivoire (2,7%), au Mali (1,6%) et est demeurée stable au Togo (2,0%).

..

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En avril 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 107,3. Il a progressé de 1,0% par rapport à mars 2021. Comparé à son niveau de janvier 2021, il a augmenté de 1,8%.

La progression mensuelle de l'indice régional fait suite à l'évolution du niveau général des prix dans les différents Etats membres de l'Union : Togo (2,7%), Burkina Faso (1,6%), Bénin (1,1%), Côte d'Ivoire (0,9%), Guinée-Bissau (0,9%) Mali (0,9%), Niger (0,6%) et Sénégal (0,2%). (Cf. **Tableau 1**).

En variation mensuelle, au sein de l'Union, la hausse du niveau général des prix résulte principalement du renchérissement des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,9%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (2,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,5%), « Meuble, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,6%), « Transport » (0,1%) et « Communication » (0,7%). (cf. **Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, en variation mensuelle, ce sont les prix des produits les plus volatils du panier IHPC et les produits frais qui ont évolué à la hausse respectivement de 0,4%, et 2,7%. Selon le secteur de production des biens et services, les prix en avril 2021 ont progressé de 2,0% pour le primaire et de 0,4% pour le secondaire et le tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, on a observé une hausse du niveau des prix des biens non durables de 1,5% et des biens semi durables de 0,1%. (cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : En avril 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a progressé de 1,1% par rapport à mars 2021 pour se situer à 104,3. En variation trimestrielle et annuelle, le niveau de l'indice a augmenté respectivement de 1,9% et de 0,5%. La hausse mensuelle de l'IHPC en avril 2021 est imputable essentiellement au renchérissement des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,4%), « Article d'habillement et chaussures » (0,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,7%) et « Transport » (1,0%). L'analyse en avril 2021 de la volatilité au niveau de la nomenclature secondaire nous indique que l'augmentation du niveau général des prix découle des hausses observées à tous les niveaux : produits frais (2,3%), les produits de l'énergie (1,4%) et aux produits les moins volatils du panier (0,5%). Ce qui s'explique par le renchérissement des produits qui les composent. Au regard de la provenance des produits, la progression a été observée à tous les niveaux : les produits locaux de 1,4% et les produits importés de 0,3%. Pour ce qui est du secteur de production des biens et services, la hausse de prix est plus importante pour les produits du primaire avec 3,1% contre 1,0% pour les produits du secondaire et une variation nulle pour les prix des produits du tertiaire. Quant à la déclinaison des indices de prix selon la durabilité des produits, elle révèle que la progression des prix découle des biens non durables (1,9%) et des semi-durables de (0,5%). **En moyenne annuelle le taux d'inflation en avril 2021 est de 2,0%.**

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en avril 2021 affiche un niveau de 106,2. Il a augmenté de 1,6% par rapport au mois de mars 2021. Comparé à janvier 2021, le niveau de l'indice est monté de 1,8%. Par rapport à sa valeur en avril 2020, il a cru de 4,6%. La hausse du niveau global des prix en ce mois d'avril 2021, est imputable à l'augmentation du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,6%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants » (5,6%) et « Transport » (0,2%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la hausse mensuelle constatée en avril 2021 fait suite au renchérissement des produits frais et des produits les moins volatils du panier IHPC respectivement de 5,1% et 0,2%. Le niveau des prix des produits de l'énergie est resté stable entre mars et avril 2021. S'agissant de l'origine des produits, la progression du niveau global découle de celui des prix des produits locaux de 2,0% et dans une moindre mesure des prix des produits importés (0,7%). Au regard du secteur de production, les prix des produits du primaire ont augmenté de 3,7% et ceux du secondaire de 0,3%. Selon la durabilité, seuls les prix des produits non durables ont évolué à la hausse de 2,4 %. **L'inflation en moyenne annuelle du mois d'avril 2021 est de 3,0%.**

En Côte d'Ivoire : En avril 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 110,3 soit une évolution mensuelle de 0,9%. Les variations en glissement trimestriel et annuel de l'indice global de ce même mois sont respectivement de 2,4% et de 3,9%. La progression mensuelle du niveau global des prix provient de l'augmentation du niveau des prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,6%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (1,5%), « Communication » (2,3%), « Transport » (0,5%) et « Restaurant et Hôtel » (0,2%). Au regard de la nomenclature secondaire, les prix des produits ont grimpé selon la volatilité pour les produits frais de 2,2%, pour les produits de l'énergie de 2,3% et de 0,4% pour les hors produits frais et énergie. Pour ce qui est de la provenance des produits, seuls les prix des produits locaux ont augmenté 1,1%. Selon le secteur de

production, les prix sont montés pour les produits des secteurs primaires (2,0%), secondaire (0,5%) et tertiaire (0,5%). En outre, pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix ont évolué en hausse pour les biens non durables de 1,4% et de 0,2% pour les biens semi-durables et les biens durables. **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,7% en avril 2021.**

En Guinée-Bissau : pour le mois d'avril 2021, le niveau général des prix à la consommation est monté de 0,9% pour s'établir à 107,6. Comparé à janvier 2021 et avril 2020, les prix ont respectivement augmenté de 1,0% et 0,3%. La progression mensuelle de l'indice fait suite au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,6%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,9%) et « Communication » (0,1%). En avril 2021, selon la volatilité, la tendance générale a été imprimée par la hausse des prix des produits frais de 2,1% et des produits de l'énergie de 0,9%. Quant aux prix des hors produits frais et énergie, ils sont demeurés stables dans leur évolution. Selon la provenance, la progression du niveau global des prix découle du renchérissement des produits locaux de 1,3% et des produits importés de 0,4%. Au regard du secteur de production, l'évolution à la hausse des prix a été observée seulement pour le primaire (2,1%) et le secondaire (0,7%). En fonction de la durabilité, ce sont les biens non durables (1,2%), semi-durables (0,2%) et durables (0,1%) qui ont vu monter le niveau de leur prix entre mars et avril 2021. **L'inflation en moyenne annuelle du mois d'avril 2021 est de 1,6%.**

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois d'avril 2021 a connu une hausse de 0,9% par rapport au mois précédent et se situe à 103,0. Par rapport au mois de janvier 2021, les prix ont augmenté de 2,1%. En un an (avril 2021 par rapport à avril 2020), les prix ont connu une progression de 4,8%. En avril 2021, la montée du niveau global des prix au Mali est essentiellement liée à la hausse du niveau des prix des fonctions: « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,1%), « Article d'habillement et chaussure » (0,9%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (4,9%), « Santé » (0,9%), « Transport » (2,3%) et « Loisirs et cultures » (1,2%). Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, il ressort que la hausse du niveau général des prix, est le résultat de la montée des prix des produits frais (1,9%) et des hors produits frais et énergie (0,8%). Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix des produits locaux et importés est monté respectivement de 0,6% et 0,7%. S'agissant des prix des produits des secteurs de production, ils ont augmenté respectivement de 0,7%, 0,3% et 1,5% pour le primaire, le secondaire et le tertiaire. Au même moment, les prix des biens non durables, semi-durables, et durables ont augmenté respectivement de 0,6%, 0,2% et 5,0% contre une stabilité pour les prix des services. **L'inflation en moyenne annuelle se situe à 1,6% en avril 2021.**

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en avril 2021 est de 106,9. Il a ainsi augmenté de 0,6% comparativement à son niveau de mars 2021. Sur les trois derniers mois (avril 2021 par rapport à janvier 2021), le niveau des prix a progressé de 1,4%. En outre, en glissement annuel les prix ont évolué de 3,3%. La hausse du niveau général des prix en avril 2021, par rapport au mois de mars 2021, est le résultat du renchérissement des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,4%), « Article d'habillement et chaussures » (0,2%), « Restaurant et hôtel » (0,1%), et « Biens et services divers » (0,1%). L'impact de ces hausses a été amoindri par les baisses de prix des produits des fonctions « Transport » (-4,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,9%) et « Meuble, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,7%). De l'analyse selon la nomenclature secondaire, il

ressort que la progression du niveau global des prix résulte des hausses de prix des produits frais (3,1%) et des hors produits frais et énergie (0,1%). Selon la provenance des biens et services, l'augmentation des prix a été observée à tous les niveaux : 1,1% pour les produits locaux et 0,2% pour les produits importés. S'agissant des produits des secteurs de production, il ressort que seul le primaire a vu ses produits des renchérir de 2,7%. Cependant, les prix des biens non durables et semi-durables sont montés de 1,4%, et de 0,5% contre une stabilité des prix des services et une baisse de 2,7% pour les semi-durables des. **En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 3,9% en avril 2021.**

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois d'avril 2021 s'est établi à 107,1. Il a légèrement augmenté de 0,2% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de janvier 2021, l'indice a progressé de 0,2%. Aussi, il est monté de 0,3% par rapport à son niveau d'avril 2020. La hausse mensuelle émane principalement de la progression du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,1%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,3%), « Santé » (0,2%) et « Loisirs et cultures » (0,3%). Pour le mois d'avril 2021, au regard de la volatilité, les prix sont montés de 0,1% pour les hors produits frais et énergie. Les prix des produits frais ont baissé de 0,3% tandis que ceux des produits de l'énergie sont restés stables. Aussi, selon la provenance des produits, la hausse du niveau global des prix observée provient du renchérissement des produits locaux de 0,3%. Selon le secteur de production, la progression de niveau de prix a été notée pour les produits du primaire (0,3%) et tertiaire (0,1%). Au regard de la durabilité des biens, les prix ont cru pour les biens non durables (0,3%) et les services (0,1%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 2,1% en avril 2021.**

Au Togo : En avril 2021, le niveau général des prix à la consommation se situe à 109,7 soit une augmentation de 2,7% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de janvier 2021 puis d'avril 2020, l'indice a respectivement grimpé de 2,1% et 3,1%. La hausse mensuelle du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (7,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,5%), « Santé » (0,6%), et « Restaurants et Hôtels » (0,1%). En avril 2021, au regard de la volatilité, les prix sont remontés pour les produits frais, les produits de l'énergie ainsi que les produits les moins volatils du panier avec des variations respectives de 9,4%, 0,7% et 0,8%. Suivant la provenance des biens et services, les prix ont augmenté pour les produits locaux de 3,4% et de 0,6% pour les produits importés. Par rapport au secteur de production, on note une augmentation des prix des produits du primaire et secondaire respectivement de 11,6% et 1,4% contre une stabilité des prix du tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité, la montée des prix s'est affichée pour le niveau de prix des biens non durables (4,5%) et durables (0,1%). **Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 2,0% en avril 2021.**

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En avril 2021, le niveau général des prix a augmenté de 3,1% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau d'avril 2020. Les prix sont en hausse, pour la même période, dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations enregistrées sont : de 4,8% au Mali, 4,6% au Burkina Faso, 3,9% en Côte d'Ivoire, 3,3% au Niger, 3,0% au Togo, 0,5% au Bénin, de 0,3% en Guinée-Bissau et au Sénégal. (Cf. **Graphique 1**). On note également sur cette même période que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont fait un bond de 4,6%. (Cf. **Graphique 2**).

Aussi, le mois d'avril 2021 a enregistré un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,5% au niveau régional. Dans les différents Etats de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que cette inflation est supérieure ou égale à 3,0% au Niger (3,9%) et au Burkina Faso (3,0%). Elle a ralenti en Guinée-Bissau (1,6%), au Bénin (2,0%) et au Sénégal (2,1%). Elle a évolué en Côte d'Ivoire (2,7%), au Mali (1,6%) et est demeurée stable au Togo (2,0%). (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale en avril 2021 est tirée principalement par l'évolution des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,3%), « Restaurants et Hôtels » (2,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,1%), « Biens et services divers » (1,2%), « Transport » (0,8%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,8%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée par les produits frais qui ont progressé en moyenne annuelle de 5,9% et par les hors produits frais et énergie de 1,7%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 5,7% pour le primaire, 1,2% pour le secondaire et 1,7% pour le tertiaire. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec une évolution de 3,4%. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		avr-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	103,8	102,3	102,3	103,2	104,3	1,1	1,9	0,5
BURKINA FASO	1258	101,5	104,3	103,9	104,5	106,2	1,6	1,8	4,6
COTE D'IVOIRE	3131	106,1	107,7	109,1	109,3	110,3	0,9	2,4	3,9
GUINEE- BISSAU	141	107,3	106,6	106,5	106,7	107,6	0,9	1,0	0,3
MALI	1428	98,3	100,9	101,9	102,1	103,0	0,9	2,1	4,8
NIGER	1111	103,4	105,4	106,6	106,2	106,9	0,6	1,4	3,3
SENEGAL	1491	106,8	106,9	107,4	106,9	107,1	0,2	0,2	0,3
TOGO	681	106,5	107,4	107,5	106,8	109,7	2,7	2,1	3,0
UEMOA	10000	104,1	105,5	106,2	106,3	107,3	1,0	1,8	3,1

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		avr-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	106,0	107,4	108,8	108,7	110,8	1,9	3,2	4,6
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	107,0	113,3	111,8	112,1	114,6	2,2	1,1	7,1
Articles d'habillement et chaussures	703	104,8	105,9	106,0	105,8	105,7	-0,1	-0,2	0,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	104,3	104,9	105,7	105,9	106,4	0,5	1,4	2,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	104,3	105,1	105,5	105,4	106,0	0,6	0,9	1,6
Santé	423	102,7	105,6	105,2	106,1	106,1	0,0	0,5	3,3
Transports	892	100,1	100,6	100,5	101,1	101,2	0,1	0,6	1,1
Communication	487	93,7	95,9	95,9	96,0	96,7	0,7	0,8	3,3
Loisirs et culture	254	102,2	102,4	105,0	105,2	105,2	0,0	2,8	3,0
Enseignement	231	105,5	107,6	107,6	107,6	107,8	0,2	0,2	2,2
Restaurants et Hôtels	639	105,9	107,6	107,9	107,9	108,1	0,1	0,5	2,0
Biens et services divers	444	104,4	106,0	106,6	106,2	106,5	0,3	0,4	2,0
UEMOA	10000	104,1	105,5	106,2	106,3	107,3	1,0	1,8	3,1
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	102,9	104,2	104,5	104,7	105,0	0,3	0,7	2,0

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois d'avril 2021) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	2,3	5,1	2,2	2,3	1,9	3,1	-0,3	9,4	2,7
Indice Energie	1,4	0,0	2,3	0,9	-4,5	-2,1	0,0	0,7	-0,3
Taux d'inflation sous-jacente	0,5	0,2	0,4	0,5	0,8	0,1	0,1	0,8	0,4
local	1,4	2,0	1,1	1,3	0,6	1,1	0,3	3,4	-
Importé	0,3	0,7	-0,4	0,4	0,7	0,2	-0,1	0,6	-
Primaire	3,1	3,7	2,0	2,1	0,7	2,7	0,3	11,6	2,0
secondaire	1,0	0,3	0,5	0,7	0,3	-0,2	-0,2	1,4	0,4
Tertiaire (services)	0,0	0,0	0,5	0,0	1,5	0,0	0,1	0,0	0,4
Non durable	1,9	2,4	1,4	1,2	0,6	1,4	0,3	4,5	1,5
Semi Durable	0,5	0,0	0,2	0,2	0,2	0,5	-0,5	0,0	0,1
Durable	0,0	0,0	0,2	0,1	5,0	-2,7	0,0	0,1	-0,2

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21
BENIN	760	3,0	3,0	2,9	2,5	2,3	2,0
BURKINA FASO	1258	1,5	1,9	2,2	2,3	2,5	3,0
COTE D'IVOIRE	3131	2,4	2,4	2,4	2,5	2,6	2,7
GUINNEE-BISSAU	141	1,4	1,5	1,7	1,8	1,8	1,6
MALI	1428	0,1	0,5	0,6	0,7	1,1	1,6
NIGER	1111	2,4	2,9	3,2	3,6	3,8	3,9
SENEGAL	1491	2,4	2,5	2,4	2,4	2,3	2,1
TOGO	681	1,5	1,8	1,9	2,0	2,0	2,0
UNION	10000	1,9	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5
<i>Ecart type</i>		0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	3,1	3,6	3,8	4,0	4,2	4,3
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	0,8	0,6	0,6	0,7	0,8	1,9
Articles d'habillement et chaussures	703	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,7	1,5	1,2	0,9	0,7	0,8
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	0,7	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1
Santé	423	0,1	0,3	0,7	0,9	1,2	1,5
Transport	892	1,2	1,2	1,1	0,9	0,8	0,8
Communication	487	-1,4	-1,1	-0,9	-0,6	-0,3	0,1
Loisir et culture	254	-0,8	-0,6	-0,4	0,0	0,3	0,6
Enseignement	231	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8
Restaurant et hôtel	639	1,7	1,9	2,0	2,0	2,1	2,2
Biens et services divers	444	0,6	0,7	0,7	0,9	1,0	1,2
Total	10000	1,9	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5

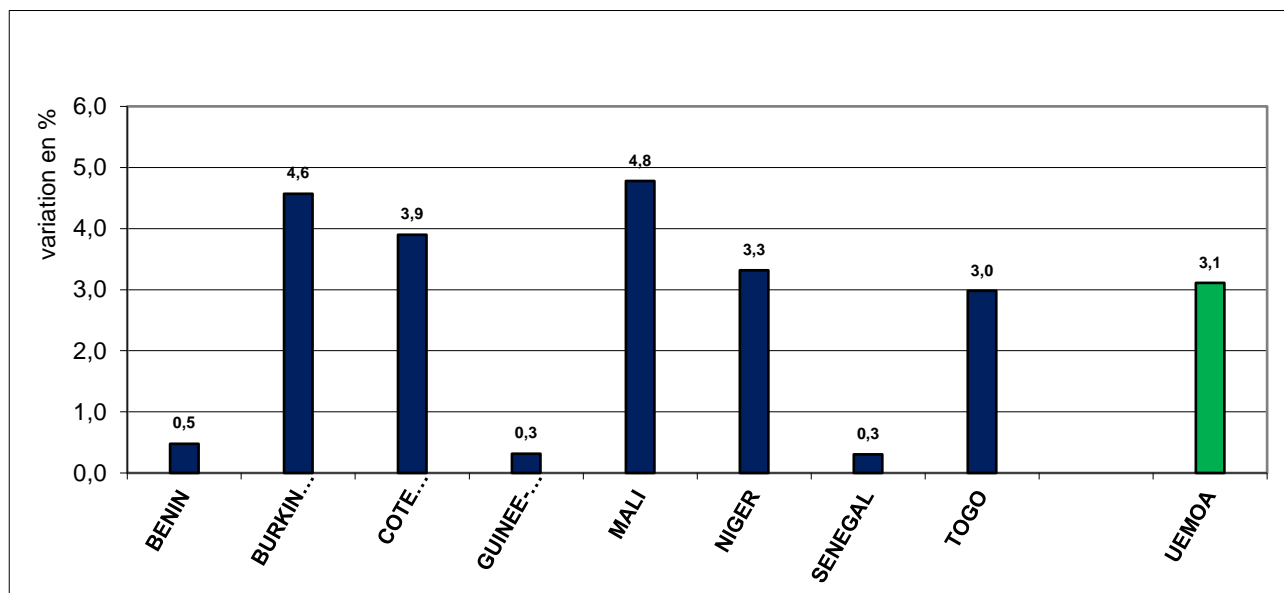
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21
Indice produit frais	2425,2	4,7	5,3	5,6	5,7	5,8	5,9
Indice Energie	721,4	0,3	-0,4	-1,0	-1,8	-2,3	-2,3
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	1,2	1,3	1,4	1,4	1,6	1,7
Primaire	2893,6	4,7	5,2	5,4	5,5	5,6	5,7
secondaire	4170,8	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2
Tertiaire (services)	2935,6	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6	1,7
Non durable	5596,8	2,5	2,8	3,0	3,1	3,2	3,4
Semi Durable	1250,5	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
Durable	464,8	-0,5	-0,4	-0,2	-0,2	0,0	0,1

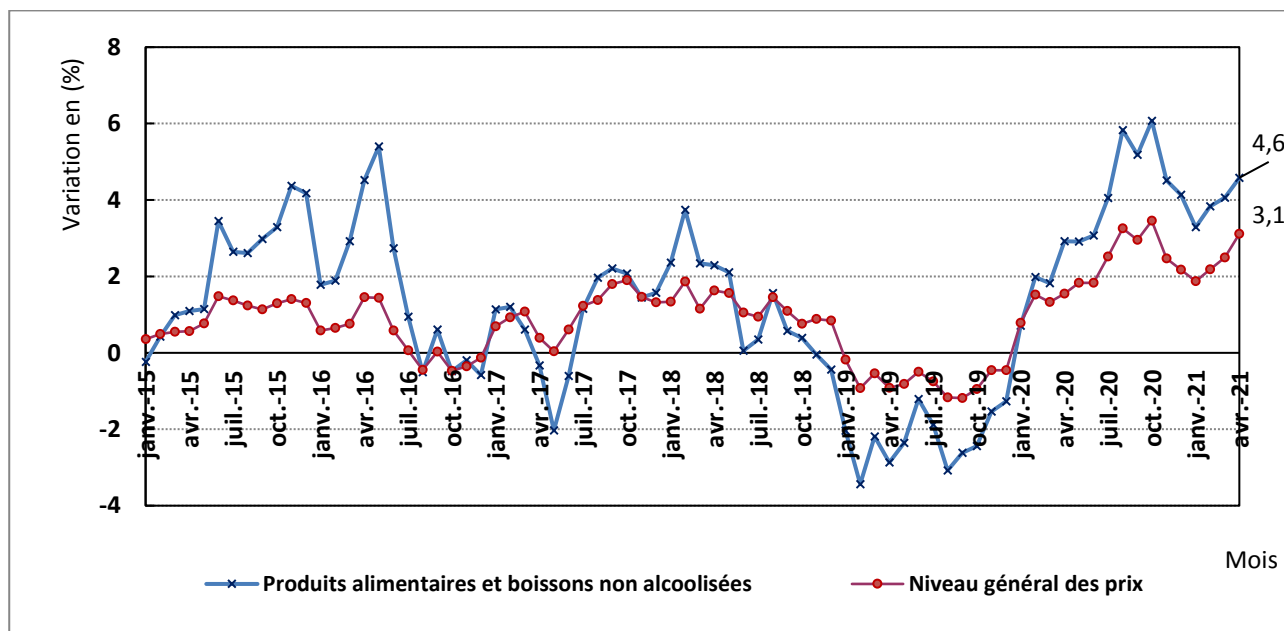
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (avril 2021 par rapport à avril 2020).



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission de l'UEMOA.